

# LIVRET DE CERTIFICATION

## GUIDE DE PALANQUÉE

dive leader 40m / CMAS \*\*\*

CERTIFIED  
  
**EUF** ISO 24801-3

Nom du stagiaire : .....

Nom de la structure : .....

Tampon



# GUIDE DE PALANQUÉE

Dive leader - ISO 24801-3 - CMAS \*\*\*

## DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur ayant une grande expérience de la plongée en scaphandre et capable de conduire en sécurité une palanquée en plongée exploration et un baptême en milieu artificiel.

## PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être titulaire d'une licence annuelle à la FSGT.
- Être au minimum titulaire de la qualification de Plongeur Autonome 40m FSGT ou d'un diplôme admis en équivalence dans le code du sport.
- Avoir validé sur son carnet de plongée au moins 15 plongées en autonomie dont 10 à une profondeur supérieure à 30 mètres depuis l'obtention de la PA40.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau 3 licencié à la FSGT.
- Recommandation : Être titulaire de la certification PN-C (Plongeur Nitrox Confirmé) pour avoir la compétence lorsqu'un plongeur de la palanquée plonge avec un air enrichi.
- Pour une passerelle ou une équivalence vers ce brevet, se reporter au manuel des équivalences publié sur le site <https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/>.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées :

- ✓ Dans un stage fédéral en conformité avec la charte des stages fédéraux FSGT.
- ✓ Au niveau d'un club sous la responsabilité de 2 enseignants de niveau 4 (Code du sport) dont au moins 1 est extérieur au club formateur et au moins un est Moniteur Fédéral 2ème degré avec un numéro FSGT définitif.

Les enseignants de niveau 4 FSGT de différents clubs assurent une évaluation impartiale et complète des compétences des candidats.

La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents (niveau 3 au minimum) dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.

Les sujets des épreuves théoriques devront avoir reçu l'agrément des 2 responsables Enseignants niveau 4 au moins 15 jours avant le passage des épreuves.

Les épreuves sont détaillées dans le manuel du moniteur et la liste de l'ensemble figure dans l'attestation de réussite en fin du livret.

## CONDITIONS DE VALIDATION

- Avoir validé sur son carnet de plongée, au moins 60 plongées dont 15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées « Conduite de Palanquée » avec 6 plongées « Conduite de palanquée » au-delà de 20m.
- Afin de garantir une expérience étendue, il est recommandé que le candidat ait réalisé au moins 30 plongées intégrant des conditions diverses et exigeantes : nuit ou visibilité restreinte (< 2 m), avec courant (> 0,25 m/s), eau froide ( $t^{\circ} < 10^{\circ}\text{C}$ ), profonde (> 30 m).
- Le module « théorie » est acquis avec une moyenne générale d'au moins 10 à condition d'avoir obtenu une note minimale de 8 sur les différentes thématiques, excepté sur les thématiques « organisation d'une conduite de palanquée », « Physiopathologie » et Désaturation » où la note minimale est de 10. • L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.
- Être titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) délivré par notre fédération ou brevets équivalents.
- L'évaluation des épreuves et des aptitudes doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

## DÉLIVRANCE DU BREVET

- Validation des modules pratiques : Quel que soit le mode d'organisation de la formation (stages ou formation continue en club), la validation des modules pratiques se fait par une évaluation continue (validation progressive au fur et à mesure de la formation).
- Évaluation finale : Selon le manuel du moniteur chapitre Principes Pédagogique Evaluation continue (p3) (<https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>), bien que la validation de l'ensemble des modules soit nécessaire, elle n'est pas suffisante pour la délivrance du brevet. Une évaluation de synthèse est requise pour justifier les compétences du candidat à exercer en toute sécurité l'ensemble des prérogatives du niveau. Cette évaluation finale aboutit à la délivrance d'une attestation de réussite.
- Responsabilité de la délivrance du brevet : La délivrance du brevet est sous la responsabilité du président du jury de stage fédéral ou, en club, de la responsabilité conjointe des enseignants niveau 4 et du président du club formateur.
- Ce processus assure que les candidats ne sont pas seulement évalués sur la base de leur performance tout au long de la formation, mais également sur leur capacité à démontrer leurs compétences de manière globale à la fin du processus.
- Le responsable (président/référent du stage fédéral ou président de club) communiquera l'attestation de réussite avec le relevé de notes du candidat à la commission formation [brevet@plongee.fsgt.org](mailto:brevet@plongee.fsgt.org) pour la délivrance des brevets.

«Les conditions de réalisation et d'évaluation sont décrites dans le manuel du moniteur correspondant au livret <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>»



## DÉCLARATION DE FORMATION

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
Je soussigné \_\_\_\_\_, Président.e du club \_\_\_\_\_  
N° licence \_\_\_\_\_, déclare présenter le candidat ci-dessous en cursus de formation en vue de l'obtention du brevet

### STAGIAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
N° LICENCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_  
EMAIL : \_\_\_\_\_  
NOM DU RÉFÉRENT DU DÉPARTEMENT : \_\_\_\_\_

### ENCADRANT

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
NIVEAU (MF1 minimum) : \_\_\_\_\_  
N° LICENCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_  
EMAIL : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU STAGIAIRE

SIGNATURE DE L'ENCADRANT

SIGNATURE DU PRÉSIDENT

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**

**CARNET - Nom, prénom :**

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

Date :

Lieu :

Durée :	Prof :	Palier :	Moniteur :
Pratiques, exercices :			

**15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées «Conduite de Palanquée» comprenant 6 plongées «conduites de Palanquée» au delà de 20m.**



# Attestation de réussite - Relevé de note GUIDE DE PALANQUÉE

## Demande de carte brevet

À transmettre à la commission ([brevet@plongee.fsgt.org](mailto:brevet@plongee.fsgt.org)) après avoir fait la demande de carte dans la base des brevets (<http://brevet.fsgt.org>).

À archiver durant 5 ans au club, une copie demeurera dans le livret.

<b>Nom et Prénom :</b>	<b>N° licence FSGT :</b>
<b>Date et lieu de naissance :</b>	<b>Club :</b>
<b>Adresse (réception carte) :</b>	

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet Guide de Palanquée**

FSGT ISO 24801-3



FSGT/CMAS \*\*\*

	Note minimale	Note obtenue
<b>MODULE CAPACITÉS PHYSIQUES</b> 1- 800m PMT 2- Sauvetage mannequin (F/NF) 3- Apnée 10m (F/NF)	Fait Fait Fait	
<b>MODULE SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES</b> 4- Réaliser un parcours en nage capelé 5- Réaliser remontée de gilet de 25m 6- LRE VDM à 40m 7- Assiter un plongeur en difficulté 40m	Fait 10,00 10,00 10,00	
<b>MOYENNE</b>		
<b>MODULE CONDUITE DE PALANQUÉE</b> 8- Planifier, organiser et conduire une palanquée 9- Assurer la sécurité surface 10- Participer au matelotage	10,00 10,00 10,00	
<b>MOYENNE 10/20</b>		
<b>MODULE CONNAISSANCES THÉORIQUES (à l'écrit)</b> 11- Flottabilité et équilibre 12- Physiopathologie 13- Désaturation 14- Organisation conduite palanquée 15- Environnement institutionnel 16- Matériels sous pression	8,00 10,00 10,00 10,00 8,00 8,00	
<b>MOYENNE 10/20</b>		
<b>MOYENNE GÉNÉRALE</b>		<b>10,00</b>

**Date et lieu :**

**Le président jury/club**

**Jury 1 / MF2**

**Jury 2 / MF2**



«Télécharger votre diplôme <https://plongee-fsgt.org-produit/diplome-plongeur/>»

## APTITUDES PRÉALABLES À LA CANDIDATURE À UNE VALIDATION FINALE OU À UN STAGE FÉDÉRAL

Délaï des épreuves pour lesquelles le candidat doit présenter une attestation d'aptitudes préalables (validité : 9 mois).  
Ces aptitudes doivent être validées par un MF1, au minimum, titulaire d'une licence annuelle en cours de validité.

### Nom du stagiaire :

#### APTITUDE A1 : Réaliser un 800m PMT (cf. épreuve 1)

Date :

Tampon et signature :

#### APTITUDE A2 : Sauvetage Mannequin (cf. épreuve 2)

Date :

Tampon et signature :

#### APTITUDE A3 : Conduire un baptême en milieu artificiel selon la réglementation en vigueur

Date :

Tampon et signature :

**APTITUDE A4 : Assister un plongeur en difficulté à 25m, le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée et le remorquer jusqu'à un point donné (cf. épreuve 4)**

Date :

Tampon et signature :

**APTITUDE A5 : Réaliser un 500m capelé**

Date :

Tampon et signature :

**APTITUDE A6 : Assister un plongeur en difficulté à 40m et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée (cf. épreuve 6)**

Date :

Tampon et signature :

**APTITUDE A7 : Planifier, organiser et conduire une palanquée (cf. épreuve 7)**

Date :

Tampon et signature :